



N° 47 - octobre 2008

1360 places d'accueil en établissements d'hébergement pour adultes handicapés en Sarthe

Fin 2006 en Sarthe, les établissements d'hébergement pour adultes handicapés offrent un peu plus de 1 360 places. Le département est bien placé dans la région pour l'offre globale en structures d'hébergement adapté pour adultes handicapés, au deuxième rang après la Mayenne. La progression de l'offre depuis 2001, rapportée au nombre d'habitants, est l'une des plus élevées de la région. Depuis 2001, les adultes handicapés hébergés dans des établissements adaptés ont vieilli mais moins qu'en Loire Atlantique et en Vendée. L'âge moyen des résidents dans ces établissements est aujourd'hui de 40 ans (38 ans en 2001). Globalement, les personnes hébergées présentent plus de handicaps qu'il y a cinq ans.

Fin décembre 2006, les établissements d'hébergement pour adultes handicapés de Sarthe offrent 1 362 places. Depuis fin 2001, on a créé 340 places supplémentaires. Cette augmentation de capacité sur cinq ans correspond à 1,17 place supplémentaire pour 1000 habitants du département, au deuxième rang après celle de Vendée (2,2 places supplémentaires pour 1000 habitants) et largement supérieure aux progressions des autres départements de la région.

L'accueil en hébergement médicalisé a presque doublé en cinq ans avec 180 places supplémentaires. Fin 2006, on compte 300 places en maisons d'accueil spécialisées (en progression de 84 %). Les foyers d'accueil médicalisés comptent pour leur part 70 places (+ 160 %).

Au cours de la même période 2001-2006, les capacités d'accueil en hébergement non médicalisé ont progressé également grâce à une augmentation de 30 % du nombre de places en foyers de vie (640

places en 2006 dont 200 d'accueil de jour), tandis que l'offre en foyers d'hébergement est restée stable avec 350 places.

Hébergement médicalisé : l'offre la plus élevée de la région

La Sarthe présente le taux d'équipement en hébergement médicalisé¹ pour adultes handicapés le plus élevé de la région : 1,27 place pour 1000 habitants, légèrement au dessus du taux de Loire Atlantique. La moyenne régionale est de 1,09 et la moyenne métropolitaine de 0,98. Ce taux élevé est lié au nombre important de places en maisons d'accueil spécialisées : pour ce type d'hébergement, la Sarthe offre 1,04 place pour 1000 habitants de 20 à 59 ans, soit un taux d'équipement nettement supérieur au taux régional (0,70) et au taux métropolitain (0,58).

Capacités d'accueil en hébergement pour adultes handicapés

Nombre de places financées et taux d'équipement pour 1000 personnes de 20 à 59 ans au 01/01/07

		Loire-Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	Métropole
Maison d'accueil spécialisée	places	457	251	142	303	123	1276	19196
	taux	0,69	0,62	0,92	1,04	0,40	0,7	0,58
Foyer d'accueil médicalisé	places	373	78	38	66	157	712	13437
	taux	0,56	0,19	0,25	0,23	0,51	0,39	0,4
Foyer de vie	places	1 277	548	280	644	821	3570	41383
	taux	1,92	1,35	1,81	2,21	2,66	1,96	1,25
<i>dont accueil de jour</i>	places	285	183	107	198	131	904	
	taux	0,42	0,27	0,15	0,28	0,19	0,27	
Foyer d'hébergement	places	429	448	404	349	289	1 919	39 430
	taux	0,64	1,10	2,61	1,20	0,94	1,05	1,19
Foyer polyvalent	places					344	344	
Ensemble	places	2 536	1 325	864	1 362	1 734	7821	113 446
	taux	3,81	3,27	5,59	4,68	5,62	4,28	3,42

Source : STATISS 2008 et FINISS – DRASS

Avec 0,23 place pour 1000 habitants de 20 à 59 ans, l'offre du département en places de foyers d'accueil médicalisés reste par contre inférieure à la moyenne régionale et à la moyenne métropolitaine (0,4 pour 1000). Et ce, malgré son importante progression depuis 2001.

Pour l'ensemble des maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisés, si la Sarthe avait un taux d'équipement égal à la moyenne métropolitaine, on compterait 80 places de moins, soit le cinquième des places existantes.

Hébergement non médicalisé : une offre supérieure à la moyenne régionale

L'offre départementale en foyers de vie (2,21 places pour 1000 adultes) est élevée, au deuxième rang dans la région après celle de Vendée, supérieure à la moyenne régionale (1,96 place pour 1000 adultes) et à la moyenne métropolitaine (1,25). Cet écart représente l'équivalent de 280 places qui n'existeraient pas dans le département si le taux d'équipement était celui de l'ensemble de la métropole, soit plus de 40 % des places existantes.

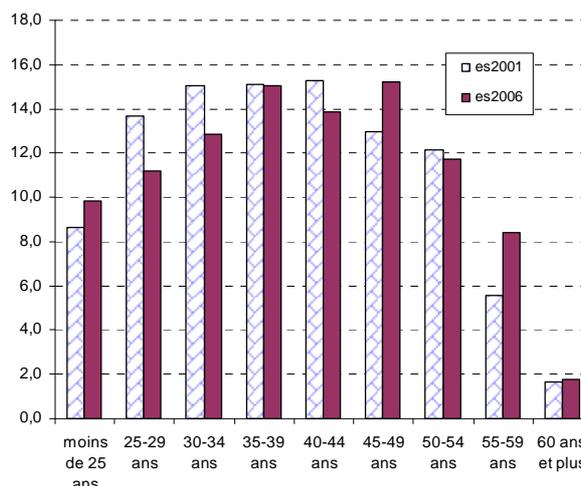
Pour les foyers d'hébergement, la Sarthe a un niveau d'équipement moyen, pratiquement égal au taux moyen métropolitain : 1,20 place pour 1000 adultes (contre 1,05 à l'échelon régional).

Un cinquième des résidents ont 50 ans ou plus

Fin 2006, 22 % des résidents des établissements d'hébergement pour adultes handicapés ont 50 ans ou plus, proportion supérieure à celle de fin 2001 (17 %). Les résidents de 60 ans ou plus ne représentent que 2 % des résidents. En Sarthe, le vieillissement des adultes handicapés résidant en établissement adapté est toutefois moins marqué qu'en Loire Atlantique et en Vendée.

Fin 2006, l'âge moyen des adultes handicapés en établissement d'hébergement adaptés en Sarthe est de 40 ans, il était de 38 ans en 2001. L'âge moyen est le plus élevé dans les foyers d'accueil médicalisés (43 ans et demi) et dans les maisons d'accueil médicalisé (41 ans) ; il est le plus jeune dans les foyers d'hébergement (37 ans et demi). La répartition hommes-femmes est de 14 hommes pour 10 femmes, soit 58 % d'hommes. On trouve proportionnellement un peu plus de femmes dans les maisons d'accueil médicalisées (10 femmes pour 11 hommes), contrairement aux foyers d'hébergement (10 femmes pour 16 hommes).

2001-2006 : un vieillissement limité



Source : DRESS, enquêtes ES 2001 et 2006

La moitié des entrées se font avant 30 ans

Les adultes handicapés entrent en structure d'hébergement autour de la trentaine en moyenne dans les quatre type de structures (la moyenne d'âge à l'entrée s'échelonne entre 30 ans pour les MAS et 32 ans pour les FAM et les foyers de vie). Si la moitié des entrées ont lieu avant 30 ans, les adultes présents en 2006 dans ces structures adaptées y sont entrés un peu à tous les âges, quelque soit le type de structure d'accueil.

Au cours de l'année 2006, une vingtaine d'adultes handicapés ont intégré un établissement d'hébergement médicalisé dans le département, la moitié d'entre eux avaient plus de 30 ans. Cette même année, environ 90 adultes handicapés ont intégré un hébergement non médicalisé, leur moyenne d'âge est de 34 ans. Parmi ces entrées, se trouvent une vingtaine de jeunes qui ont quitté cette année un établissement d'hébergement pour jeunes handicapés pour intégrer un établissement pour adultes handicapés (pour moitié des foyers d'hébergement, pour moitié une MAS ou un FAM). Par ailleurs, dans le département, près de 50 jeunes restent dans une structure d'hébergement pour jeunes handicapés passé l'âge limite, en vertu de l'amendement Creton.

Répartition par âge des adultes handicapés en établissements d'hébergement en Sarthe

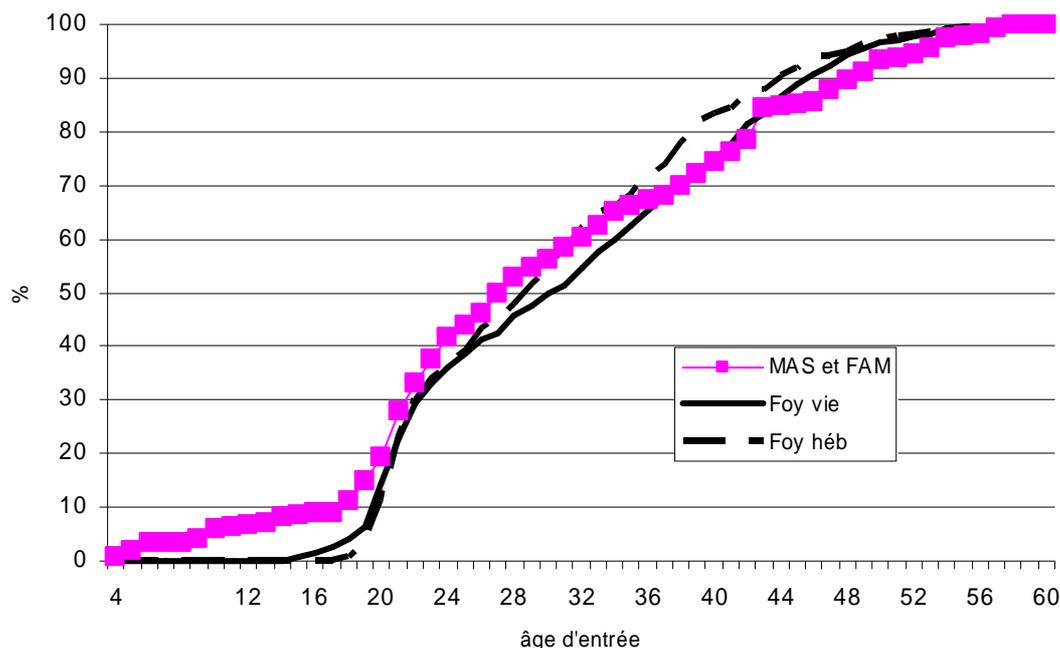
En %

	moins de 30 ans		30 à 39 ans		40 à 49 ans		50 à 59 ans		60 ans et plus	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Ensemble	23	21	31	28	30	29	16	20	1	2
MAS	18	15	39	30	30	32	11	19	3	4
FAM	8	17	54	17	25	29	13	38	0	0
Foyer de vie	24	20	23	27	30	28	22	23	ε	2
Foyer d'hébergement	26	26	36	29	30	31	9	13	0	1

Source : DREES, enquête ES 2001 et 2006

Age d'entrée en établissement d'hébergement adapté en Sarthe

% cumulés des adultes en établissement d'hébergement selon l'âge auquel ils y sont entrés



Source : DRESS, enquête ES 2006

Note de lecture : 50 % des adultes hébergés en MAS ou en FAM sont entrés dans l'établissement avant l'âge de 27 ans ; 80 % des adultes hébergés foyer d'hébergement sont entrés dans l'établissement avant l'âge de 39 ans.

Les handicaps sont plus nombreux

Les personnes handicapées hébergées en établissement adapté en Sarthe présentent davantage de déficiences intellectuelles et psychiques que cinq ans plus tôt. En 2006, 88 % des adultes résidant en établissement adapté en Sarthe présentent des déficiences intellectuelles (ils étaient 79 % en 2001). Pour ceux pour lesquels il s'agit de la déficience principale ou de polyhandicap (69 % des résidents), le handicap est profond et sévère quatre fois sur dix. Comme en Loire Atlantique, la prépondérance des déficiences intellectuelles est fortement marquée.

Les adultes affectés d'une déficience d'ordre psychique représentent 54 % des résidents (contre 33 % en 2001). Les personnes pour lesquelles cette déficience psychique est principale représentent seulement 17 % des personnes accueillies : en effet, nombreuses sont les personnes dont la déficience principale est d'ordre intellectuel et la déficience associée d'ordre psychique.

24 % des adultes handicapés résidant en établissement adapté ont une déficience d'ordre physique. Il s'agit de

personnes pour lesquelles cette déficience est principale (8 % des résidents) ou de celles qui présentent un plurihandicap, un polyhandicap, ou encore de celles pour lesquelles il s'agit de déficience associée.

Déficience (principale ou associée) des adultes handicapés en structures adaptées en Sarthe

Proportion de personnes présentant des déficiences (en %)

Déficiences	Ensemble	
	2001	2006
Intellectuelles	79	88
Psychiques	33	54
Physiques	29	24

Source : DREES, enquête ES 2001 et 2006

Note : dans ce tableau, le polyhandicap est intégré dans les déficiences intellectuelles et dans les déficiences physiques ; le plurihandicap est intégré dans les déficiences physiques.

Déficience principale des personnes accueillies en hébergement pour adultes handicapés en Sarthe

En %

Déficience principale	MAS		FAM		Foyer vie (occupationnel)		Foyer d'hébergement		Ensemble	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Déficience intellectuelle	31	27	100	98	70	72	95	88	71	70
Déficience psychique	0	3	0	0	28	25	2	11	14	17
Déficience physique	43	45	0	2	1	2	2	0	9	8
Pluri et poly handicap	27	26	0	0	1	1	1	0	6	4
Autres déficiences	0	0	0	0	ε	1	0	ε	ε	ε
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : DREES, enquêtes ES 2001 et 2006

Des adultes handicapés hébergés depuis 9 ans en moyenne

Les adultes handicapés résidant actuellement en établissement adapté y résident depuis 9 ans en moyenne. Comme pour la Vendée, c'est une durée moyenne relativement courte. Dans les autres départements de la région, les résidents sont dans leur établissement depuis 12 ans en moyenne.

Les personnes en établissements médicalisés (MAS et FAM) y sont depuis 11 ans en moyenne, celles en établissements non médicalisés depuis 8 ans en moyenne

Peu de sorties

Dans l'ensemble, les départs d'un établissement d'hébergement sont rares. En 2006, pour 100 résidents en établissements médicalisés, on a compté 6 sorties (une majorité de décès et des départs pour des établissements pour personnes âgées). Dans les établissements non médicalisés, il y a eu 8 sorties pour 100 résidents. Les personnes qui quittent définitivement un établissement d'accueil non médicalisé rejoignent une fois sur cinq un logement personnel et deux fois sur cinq un autre établissement d'hébergement pour adultes handicapés. ■

L'enquête Etablissements Sociaux (ES) a été lancée pour la première fois en 1982. La dernière enquête a eu lieu en 2007 et porte sur la situation au 31 décembre 2006. Cette enquête exhaustive est effectuée par voie postale auprès de l'ensemble des établissements et services sociaux chargés du suivi des enfants et adultes handicapés ou en difficulté. En ce qui concerne les structures pour adultes handicapés, elle fournit :

- un inventaire des établissements d'hébergement et de travail protégé (activité, localisation ...)
- une présentation des principales caractéristiques du personnel en place dans ces établissements et services
- une description des adultes accueillis: sexe, âge, déficiences principale et associées, incapacités, mode d'hébergement et activité

En Sarthe, 95 % des établissements d'hébergement pour adultes handicapés interrogés ont répondu. Le taux d'exhaustivité de la clientèle présente est estimé à 98 %. Les résultats sont calculés à partir d'un redressement des non réponses, sauf pour les sorties d'établissement, calculées sur des données non redressées.

Pour en savoir plus

7820 places d'accueil en établissements d'hébergement pour adultes handicapés dans les Pays de la Loire, Echo des stat n° 43, octobre 2008

un Echo des stat sur les établissements d'hébergement pour adultes handicapés pour chacun des autres départements des Pays de la Loire, n° 44 à 46, 48, octobre 2008

Mieux connaître les populations en situation de handicap, Insee Pays de la Loire, décembre 2002

La prise en charge médico-sociale des adultes handicapés en Pays de la Loire, Echo des Stat n° 20, avril 2004

La prise en charge des adultes handicapés en Sarthe, Echo des stat n° 20-72, juillet 2004

(à paraître) :

- un Echo des stat sur les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) dans les Pays de la Loire
- un Echo des stat sur l'accueil des enfants et des jeunes handicapés dans les Pays de la Loire

¹ Dans la suite de cette étude, les comparaisons départementales excluent les foyers polyvalents (présents en Vendée uniquement) du fait d'un taux de réponse à l'enquête insuffisant pour ces établissements.